

N° 1 – Appel à contributions : Les fermes briardes, un patrimoine commun

« Recenser, étudier et faire connaître le patrimoine » (André Chastel)



Bref aperçu historiographique

Les années 1950-1970 ont été un moment fort pour les fermes briardes du pays de Coulommiers-pays de Brie. En même temps que la déprise agricole s'accroissait en France et que les exploitations agricoles étaient parfois réunies, la conscience d'un patrimoine architectural rural se renforçait.

Les années 1960-1970 constituent quant à elles une décennie importante pour les études sur la France rurale et les écomusées. Vecteur de patrimonialisation des arts et traditions populaires issus du monde rural, l'écomusée est « une institution culturelle assurant, d'une manière permanente, sur un territoire donné, avec la participation de la population, les fonctions de recherche, conservation, présentation, mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels, représentatifs d'un milieu et des modes de vie qui s'y succèdent. »¹ En 1964, la création de l'Inventaire général étend à l'architecture rurale la notion de richesse monumentale. La création des Conseils en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) en 1977 sensibilise les pouvoirs publics à ce type d'architecture et la loi de 1977 fait de l'architecture une « expression de la culture ».

¹ Définition de la Fédération des écomusées et des musées de sociétés

Progressivement, une réflexion s'opère sur l'intérêt patrimonial du bâti agricole : moins spectaculaire que le bâti monumental du territoire (châteaux, églises, constructions industrielles, etc.), il n'en demeure pas moins un élément caractéristique de notre patrimoine commun.

Si l'étude d'inventaires après-décès de la Brie a renouvelé l'histoire sociale et matérielle des campagnes briardes aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'architecture reste peu étudiée de façon systématique et diachronique.

Les bâtiments de la ferme briarde s'organisent autour d'une vaste cour fermée de forme carrée ou rectangulaire. Une grand-porte orientée au sud donne accès à la cour et une seconde porte charretière est percée au nord face à la porte principale. Le corps de logis de deux niveaux est orienté à l'est et domine les bâtiments de l'exploitation (étables, écuries, bouverie, bergerie, granges, remise, poulailler, etc.). Les granges et dépendances complètent parfois l'exploitation et sont utilisées aussi bien pour stocker le matériel agricole à l'abri des intempéries que pour entreposer les récoltes. Certaines fermes, souvent les plus anciennes, sont fortifiées, et les fermes d'origine seigneuriales peuvent abriter un pigeonnier, parfois associé à une bergerie.

Entre les vallées de la Marne et des deux Morin, plusieurs fermes remarquables sont assez connues comme la ferme de Nolongue ou celle du Glairêt à Jouarre, la ferme de Bois-Gauthier à Aulnoy ou encore la ferme du château de Doue. La commanderie des Templiers à Coulommiers fut aussi utilisée comme corps de ferme au XIXe siècle. Si le caractère monumental de la commanderie des Templiers s'explique d'abord par sa fonction au Moyen Âge, le site connaît une réaffectation au XIXe siècle, lorsqu'il est converti en ferme. D'autres sont plus modestes et témoignent d'exploitations aux tailles plus réduites (inférieures à 100 hectares). Certaines sont appelées des « bricoles ». La plupart du temps composées d'un seul bâtiment en travées, elles abritent le corps de logis et les bâtiments réservés à l'activité (écurie, grange, etc.).

Le présent appel a pour objet de valoriser ce patrimoine architectural vernaculaire pour mieux prendre conscience de sa richesse artistique et historique. C'est pourquoi cet appel à contributions propose trois axes différents.

AXE 1 : Les fermes briardes, un objet du patrimoine artistique et culturel

L'architecture des fermes briardes s'inscrit dans le paysage agricole de la Brie laitière et céréalière.

- Les contributions pourront **analyser les techniques de maçonnerie et de charpenterie ainsi que les matériaux utilisés** liés au contexte économique et géologique de la Brie, notamment la meulière, la pierre de taille, les briques de terre crue ou encore les terres cuites architecturales (TCA).
- **L'étude du bâti, des charpentes, des couvertures et des dispositifs techniques propres aux bâtiments agricoles** — grandes ouvertures de granges, systèmes de stockage, aménagements liés aux animaux — constitue également un champ d'analyse important.
- Les contributions pourront également interroger les **logiques d'organisation spatiale des exploitations**, en analysant la disposition des bâtiments au sein des fermes.
- Enfin, cet axe encourage **l'étude des transformations architecturales** au fil du temps ou des adaptations aux nouveaux usages, notamment pour les fermes transformées en logements.

Les fermes briardes ne sauraient être abordées comme de simples édifices isolés. Elles relèvent d'un patrimoine rural, architectural et paysager, façonné par les usages agricoles, les adaptations successives, les savoir-faire constructifs et les dynamiques d'occupation du sol.

AXE 2 : Les fermes briardes, un objet d'histoire

- Les fermes briardes constituent également **un objet d'étude pour l'histoire économique, sociale et foncière du territoire**. Les contributions pourront s'appuyer sur les sources d'archives, notamment celles conservées aux Archives départementales de Seine-et-Marne (terriers, baux à ferme, cadastres, archives notariales ou recensements), afin d'**éclairer l'histoire des exploitations agricoles, de leurs propriétaires et des fermiers qui les occupaient**. L'article ainsi proposé pourra publier des sources inédites.
- Les recherches pourront également **s'intéresser aux transformations intervenues entre le XIXe et le XXIe siècle**, qu'il s'agisse des mutations du monde agricole, de l'évolution des structures foncières ou de la disparition progressive de certaines exploitations.
- Ces travaux pourront aussi **mobiliser des sources archéologiques**, notamment en lien avec certaines fouilles menées au niveau local par la Société archéologique de Touquin ou par le service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne, afin d'**étudier l'implantation d'exploitations agricoles dès l'Antiquité ou au cours de la période médiévale ou, en tout cas, la pérennité de certains sites agricoles**.

AXE 3 : Les fermes briardes, un objet de représentation

- Les fermes briardes ont également fait l'objet de nombreuses représentations qui participent à la construction d'une mémoire visuelle du paysage briard. Les contributions pourront **analyser les différentes formes de représentation de ces exploitations** : gravures, peintures, photographies anciennes, cartes postales ou documents publicitaires (affiche touristique, étiquette publicitaire, etc.). La littérature pourra également être mobilisée afin de mieux **comprendre son rôle dans la construction d'un imaginaire rural**.
- Qu'il s'agisse d'un regard documentaire ou artistique, ces différents modes de représentation contribuent à **éclairer la manière dont la ferme briarde est progressivement devenue un objet patrimonial**, au croisement de l'histoire, de l'art et de la sensibilité au paysage.

NB : Une bibliographie et une sitographie sur le thème des fermes briardes vous sont proposées sur notre site internet, dans une version plus détaillée du présent appel.